

STRATECO LIMITE SA REQUÊTE À LA DEMANDE EN *MANDAMUS*

Boucherville, QC, le 21 mars 2013 – Lors de la première séance de gestion de sa requête en *mandamus* et jugement déclaratoire tenue à Québec, le 20 mars dernier, Ressources Strateco inc ("Strateco") (RSC-TSX) a informé la Cour supérieure du Québec de sa décision d'amender sa procédure afin que sa requête soit uniquement limitée à la demande de *mandamus*. Cette décision a été prise afin d'accélérer le processus judiciaire.

« Après plus de 20 mois d'attente, notre objectif est d'obtenir rapidement une réponse de la Cour. Le retrait du jugement déclaratoire permettra de réduire les étapes préalables à l'audition de la demande de *mandamus*. Dans l'intérêt public, le gouvernement aurait avantage à prendre une décision sans attendre un jugement du tribunal, ce qui lancerait un important message à toute l'industrie minière et aux investisseurs », a déclaré Guy Hébert, président et chef de la direction, Ressources Strateco inc.

Rappelons qu'après avoir obtenu les autorisations requises du ministre fédéral de l'Environnement et de la Commission canadienne de sûreté nucléaire en plus d'une recommandation positive du Comité d'examen provincial, le projet d'exploration avancée de Strateco est maintenant en attente d'une confirmation du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs depuis près de deux ans. La requête de Strateco devant la Cour supérieure du Québec vise à forcer le gouvernement à rendre une décision quant au projet Matoush. La Cour a récemment autorisé une gestion particulière de ce litige afin d'en faciliter le déroulement.

-30-

Ce communiqué de presse renferme certains "énoncés prospectifs" qui comprennent des éléments de risque et d'incertitude et nul ne peut garantir que ces énoncés prospectifs se révéleront exacts. Il s'ensuit que les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux anticipés par de tels énoncés. Ces risques et incertitudes sont décrits dans le formulaire du rapport annuel déposé auprès des commissions des valeurs mobilières de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec.

Pour plus d'information, veuillez contacter :
Denis Boucher
Le Cabinet de relations publiques NATIONAL
Tél. : 514.843.2393